

DOUBLE DIPLÔME (MASTER / LL.M.)

Master 2 Droit de la transition environnementale - Aix Marseille Université

LL.M Droit de l'environnement - Université d'Ottawa

Le programme de double diplôme MASTER / LL.M. liant les universités d'Aix-Marseille et d'Ottawa est proposé dans le cadre du Master de Droit de l'environnement aux étudiants inscrits dans le parcours **Master 2 Droit de la transition environnementale**.

Les étudiants admis dans le programme suivent les enseignements dispensés à l'Université d'Aix-Marseille au premier semestre. Au second semestre, ils suivent les enseignements dispensés à l'Université d'Ottawa.

Les cours dispensés dans le cadre du programme sont donnés en **français**.

Le programme donne lieu à la délivrance de **deux** diplômes : l'un délivré par l'Université d'Aix-Marseille, l'autre délivré par l'Université d'Ottawa.

Organisation de l'année

1^{ER} SEMESTRE

à Aix-en-Provence de septembre 2026 à décembre 2026

2ND SEMESTRE

à Ottawa de janvier 2027 à mai 2027

Programme des enseignements

Enseignements suivis à l'Université d'Aix-Marseille :

Les étudiants suivent l'ensemble des cours du semestre 1.

Enseignements suivis à l'Université d'Ottawa (sous réserve d'évolution de l'offre de cours) :

Les étudiants choisissent 3 cours parmi les suivants :

- Droit des ressources naturelles
- Droit international de l'environnement
- Responsabilité sociétale des entreprises
- Séminaire en droit agroalimentaire
- La durabilité et le droit
- Droit de l'environnement
- Droit et changement climatique

Les 3 cours choisis donneront lieu à l'obtention de 3 crédits canadiens chacun, soit l'équivalent de 6 ECTS, ce qui correspond à un total de 18 ECTS.

Également, les étudiants devront rédiger un mémoire pour un total de 6 crédits canadiens, soit 12 ECTS.

Les étudiants pourront toutefois, s'ils le souhaitent, suivre des enseignements en anglais hors crédit.

Candidatures

AMU est en charge de sélectionner, selon ses propres modalités, les étudiants de son université qui participeront au programme de double diplôme. La sélection est effectuée par la directrice ou le directeur du Master 2 droit de la transition environnementale en concertation avec la direction de la mention. Les candidats présélectionnés présentent ensuite leur candidature à l'Université d'Ottawa.

Présélection Master 2 DTE

Les candidatures sont à adresser par mail à gaelle.dupre@univ-amu.fr avant le **10 juin 2026** au plus tard.

Le dossier de présélection comporte : une lettre de motivation et un *curriculum vitæ*.

Sélection Master 2 DTE

Les étudiants sélectionnés par la direction du Master 2 seront informés des résultats le **24 juin 2026** au plus tard.

Les étudiants devront confirmer leur candidature le **06 juillet 2026**, suite aux résultats d'E-Candidat, par mail à gaelle.dupre@univ-amu.fr qui les transmet à l'Université d'Ottawa.

Le dossier de candidature comporte :

1. une attestation de présélection fournie par le secrétariat du CERIC.
2. les relevés de notes et attestations de réussite des diplômes obtenus depuis la 1^{re} année dans l'enseignement supérieur).
3. Une lettre de motivation dactylographiée indiquant pourquoi vous souhaitez vous inscrire dans ce programme.
4. un *curriculum vitæ* .
5. Une description de 500 mots de votre projet de recherche (à déterminer avec le responsable du Master concerné). Il devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :
 - Votre nom ;
 - Le titre du projet de recherche envisagé ;
 - La description du projet (présentation du sujet, enjeux, méthodes) ;
 - La justification de votre aptitude à la traiter (intérêt, adéquation de votre formation au sujet, etc.).
6. Le document généré à la fin de votre inscription/demande d'admission en ligne sur le site d'Ottawa (https://www.ouac.on.ca/apply/ottawagrad/fr_CA/user/login). Il convient pour cette inscription de prévoir la somme de 100 dollars canadiens (cette somme est non remboursable). Lors de cette inscription, il faudra renseigner dans la partie « Répondants » deux personnes susceptibles de remplir un formulaire de référence universitaire (c'est-à-dire l'équivalent d'une lettre de recommandation). Ces formulaires seront envoyés à ces personnes par email. Ces personnes doivent obligatoirement être des universitaires, français ou non (professeurs, maîtres de conférences, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et/ou chargés de TD).

Les réponses définitives sont communiquées aux candidats à la réception de la décision de l'Université d'Ottawa.

Présélection et sélection OTTAWA

Pour les étudiants sélectionnés, la procédure d'admission à l'Université d'Ottawa est la suivante :

Avant le 15 juillet : Le secrétariat du Master 2 envoie les dossiers de candidature des étudiants sélectionnés aux Vices-Doyens en charge des études supérieures.

Avant le 30 juillet : Les étudiants sélectionnés devront compléter une demande d'admission en ligne à l'Université d'Ottawa sur le lien suivant : <https://www.uottawa.ca/faculty-law/llmphd>.

Le comité d'admission des Études supérieures de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa évalue la candidature de chaque étudiant d'AMU et, si cette candidature répond aux exigences d'admission du programme, informe le secrétariat du Master 2 qui à son tour informe l'étudiant de la décision.

Frais d'inscription

L'étudiant doit s'inscrire à Aix Marseille Université. Il doit également s'inscrire à l'université d'Ottawa. L'inscription se fait obligatoirement à deux trimestres (hiver et printemps). Les frais de scolarité par trimestre s'élèvent à **9 000 \$ CA** (bourses d'exonération incluses) pour les 2 trimestres (sous réserve d'évolution tarifaire chaque année).

Frais d'inscription et bourses

Les étudiants acquittent les frais d'inscriptions de l'Université d'Aix-Marseille ainsi que les frais d'inscription de l'Université d'Ottawa.

Les frais d'inscription à l'Université d'Aix-Marseille, pour les étudiants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, sont estimés à 353 euros (sous réserve de la situation de l'étudiant et de son éventuelle éligibilité aux dispositifs nationaux de bourses).

Les frais d'inscription à l'Université d'Ottawa, pour les deux trimestres requis, sont de 20 000 dollars canadiens (hors frais d'inscription accessoires estimés à 636 dollars). Les étudiants d'Aix-Marseille bénéficient de plein droit d'une bourse de 11 000 dollars accordée par l'Université d'Ottawa et peuvent se porter candidats à une bourse complémentaire du [Plan de mobilité sortante](#) de l'Université d'Aix-Marseille, d'un montant maximal de 5 000 euros. Les candidats boursiers peuvent par ailleurs candidater à un financement supplémentaire du [ministère français des Affaires étrangères](#) d'un montant maximal de 2 000 euros.

Attention: les frais d'inscription ne couvrent ni le transport, ni l'hébergement, ni aucun des frais nécessaires à la vie sur place.

Formalités

Les étudiants admis doivent s'assurer de se conformer à la réglementation canadienne en matière d'admission sur le territoire canadien et de permis d'études.

CONTACT

Mme Gaëlle DUPRÉ

Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC)

UMR 7318 DICE Aix-Marseille Université – CNRS

Faculté de Droit et de Science Politique

Espace René Cassin – Bureau 4.9

3, Avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence Cedex 1



gaelle.dupre@univ-amu.fr



+33 (0)4 13 94 45 71